

URGENT !!
aidons FNE Midi-Pyrénées



FNE MIDI-PYRENEES A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN GENEREUX

La Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Midi-Pyrénées, regroupe 140 associations qui toutes s'impliquent dans leurs territoires avec leurs bénévoles et leurs salariés.

La crise environnementale est désormais au cœur des préoccupations de nombreux citoyens. Que ce soit face au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, ou pour la nécessité de changer de modèle agricole nous sommes désormais plusieurs millions en France à avoir manifesté notre inquiétude et notre volonté de changement profond des pratiques en signant des pétitions telles que " l'affaire du siècle" ou " l' appel des coquelicots"

Parallèlement, les structures associatives de protection de la nature et leurs fédérations au niveau national, régional, départemental ou local agissent au quotidien, et sont l'indispensable courroie de transmission entre les citoyens, les responsables politiques et les pouvoirs publics.

Pourtant ces associations sont très souvent dans une situation économique fragile, notamment du fait du désengagement progressif de l'État. Or nous sommes considérés comme légitimes et défenseurs de l'intérêt public par l'immense majorité des citoyens, lorsque nous alertons ou luttons contre les atteintes à la nature, aux paysages, aux espèces, agissons quotidiennement contre la pollution de l'air, de l'eau, des sols, et que nous prônons un aménagement soutenable du territoire, le développement des transports en commun, du vélo, ainsi qu'un modèle agricole vertueux.

FNE Midi-Pyrénées a besoin de vous dès maintenant !

Pour pouvoir continuer à agir au quotidien dans ses plaidoyers, et poursuivre sa veille écologique, mettre en œuvre de la sensibilisation, des formations, diffuser des outils pédagogiques et entreprendre des actions juridiques pour faire respecter le droit de l'environnement.

Aujourd'hui afin de pérenniser notre action, votre soutien nous est indispensable, de la façon la plus directe en faisant un don*, ou par d'autres actions que vous pouvez retrouver ici.

Pour le Bureau de FNE-Midi-Pyrénées,
Thierry De NOBLENS, Président

* Pour mémoire : tout don fait à FNE Midi-Pyrénées, ouvre droit à réduction fiscale (66% du montant du don pour les particuliers, et 60% pour les entreprises, pouvant être déduit des impôts).